

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 14 mars 2014**

N°3 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2013

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Electricité de France

- M. Alain DAUBAS

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

Représentants du personnel

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Yves-Michel DAHOUI a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2013 tel qu'annexé au rapport.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est également demandé au Président et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 16


Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 2013.

Le Président
Claude JEANNEROT



EPCC Saline royale
Certifié exécutoire
Conseil d'Adminie
Compte tenu de la
Et de la publication

26.05.14

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 26 MAI 2014